



COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU 17 JUIN 2015

09h00 – 11h00

Sujet	Compte-rendu de réunion
Date de réunion	17/06/2015
Lieu de réunion	Institut Mines-Télécom, B603
Rédacteur	Audrey Loridan-Baudrier, Directrice des opérations et des programmes

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du COS du 12 mars 2015
- 2) Perspectives et projets de l'Institut Mines-Télécom
- 3) Propositions du Groupe de travail du COS sur l'évolution des projets mutualisés
- 4) Point sur les activités de la Fondation des 3 derniers mois et des 3 prochains
- 5) Règlements des Prix de la Fondation 2016 et discussion sur le lieu de la cérémonie
- 6) Révision du budget 2015 pour les programmes mutualisés
- 7) Présentation du cahier de veille « L'Homme augmenté » et discussion sur le prochain sujet
- 8) Présentation du Rapport d'activités 2014
- 9) Ordre du jour du prochain CA du 24 juin 2015
- 10) Autres points

Relevé des décisions :

Décision n°1 : Le COS décide que le nombre maximum de dossiers à présenter par école dans le cadre des Prix de la Fondation 2016 – Prix des Meilleurs Stages de fin d'études et Prix de l'Apprentissage – sont de :

- 1 dossier par école associée et par prix ;
- 2 dossiers par école Télécom et par prix.

Décision n°2 : Le COS décide d'augmenter de :

- 30 K€ supplémentaires le financement du Fonds numérique IGEU, de 120 K€ à 150 K€ ;
- 80 K€ à 175 K€ le montant de la réserve 2015.

Décision n°3 : Le COS entérine la nouvelle version du budget 2015 et demande sa mise à jour pour la prochaine réunion du COS en septembre.

Décision n°4 : Le COS demande une présentation succincte des grands enjeux liés aux différents thèmes proposés pour le prochain Cahier de veille, afin qu'une décision soit prise lors de la prochaine réunion du COS en septembre.

Participants :

Cédric DEMEURE, Thales
Jean-Luc BEYLAT, Alcatel-Lucent Bell Labs
Laurence GALATEAU, Orange
Olivier VANDENBILCKE, BNP Paribas

Benoît EYMARD, Président du COS
Audrey LORIDAN-BAUDRIER, Fondation Télécom

Bertrand BONTE, Institut Mines-Télécom
Philippe JAMET, Institut Mines-Télécom
Jean-Claude JEANNERET, Institut Mines-Télécom
Francis JUTAND, Institut Mines-Télécom

Christophe DIGNE, Télécom SudParis
Denis GUIBARD, Télécom Ecole de Management
Yves POILANE, Télécom ParisTech
Marie-Catherine MOUCHOT, Télécom Bretagne

Invités

Richard LALANDE
Aymeric POULAIN MAUBANT

Excusés

Michel ALLOVON, Orange
Régis DEMARIA, Accenture
Martial IMBERTI, Airbus Defence & Space

Réunion du COS du 12 mars 2015

Compte-rendu

En introduction, Benoît Eymard, Président du COS, après avoir accueilli les participants, présente l'ordre du jour de la réunion.

1. Approbation du compte-rendu du COS du 12 mars 2015

Le compte-rendu de la réunion du COS le 12 mars 2015 est approuvé.

2. Perspectives et projets de l'Institut Mines-Télécom

A la demande du Président du COS, Philippe Jamet présente les perspectives et les projets de l'Institut Mines-Télécom selon les trois axes suivants.

Le premier axe traite de l'organisation interne avec la réaffirmation des missions de l'Institut par rapport aux Ecoles dans un esprit d'innovation et d'efficacités institutionnelles pour une visibilité et une influence accrues de l'Institut, la nouvelle organisation de la Direction générale autour d'un comité exécutif resserré et le regroupement des personnels de la Direction générale sur un même site.

Le deuxième axe aborde les chantiers institutionnels avec tout d'abord les principaux rapprochements entre certaines écoles Mines et Télécom en régions :

- Le rapprochement entre Télécom Bretagne et Mines Nantes est en phase opérationnelle et devrait être effectif à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- Le rapprochement entre Télécom Lille et Mines Douai est en cours d'étude de faisabilité ;
- Des projets de rapprochement sont à l'étude en ce qui concerne Mines Nancy et Mines St-Etienne dans leurs écosystèmes régionaux respectifs.

Ces rapprochements accompagnent le mouvement général de convergence statutaire visant à créer un seul et même Grand établissement (EPSCP) au 1^{er} janvier 2017. L'Institut développe par ailleurs une politique de sites ambitieuse. Les Ecoles sont présentes dans 6 regroupements de sites, 6 en tant que membres fondateurs et 3 en tant que membres associés. Les Ecoles participent aussi à 4 Idex.

Le troisième et dernier axe esquisse les réflexions préliminaires à la construction de la Stratégie à l'horizon 2025. Les contributions du Collège des Directeurs ont été validées et seront déclinées en chantiers exploratoires lors du comité de pilotage le 11 septembre 2015.

Les 5 chantiers en cours parmi les 12 identifiés sont les suivants :

- Explorer une augmentation significative des droits de scolarité ;
- Excellences pédagogiques et innovations (MOOC etc.)
- Benchmark des meilleures pratiques de recherche et partenariat et supports mutualisés à la R&D, offres envisageables
- Organiser l'IMT comme un acteur d'Influence
- L'IMT, un gisement d'efficacités réelles, de masse critique et d'opportunités

L'objectif est aussi de doubler le budget de l'Institut en 10 ans, en combinant une croissance quantitative (extensive) et une croissance qualitative (intensive).

>> Jean-Luc Beylat souligne qu'atteindre une taille critique est important mais cela implique de consentir à des investissements conséquents. La structuration de l'Institut Phase 2 est une tâche immense qu'il pourrait être difficile de financer sur le long terme.

>> Philippe Jamet répond que le regroupement des écoles est compatible avec le regroupement par site et la dynamique au niveau régional.

>> Pour Yves Poilane, la déclinaison de cette politique doit être menée par rapport à chaque école.

>> Pour Jean-Luc Beylat, la démarche globale risque d'être assez illisible au regard des coordinations régionales.

>> Christophe Digne rappelle que l'Université Paris Saclay (UPSAY) a été créée très récemment (au 1^{er} janvier 2015) et qu'il convient de laisser émerger cette nouvelle entité.

3. Propositions du Groupe de travail du COS sur l'évolution des projets mutualisés

Benoît Eymard présente les principales conclusions du Groupe de Travail du COS sur l'évolution des programmes mutualisés. Le GT COS s'est réuni à deux reprises, les 23 mars et 19 mai 2015.

Depuis la création de la Fondation Télécom en 2008, les programmes ont été peu renouvelés, alors que dans le même temps la transition des télécommunications vers le numérique s'est accélérée et la transformation numérique des industries s'est intensifiée. En outre, le flux d'entrée des nouveaux partenaires des programmes mutualisés reste limité, voire en déclin, alors qu'un certain nombre de conventions viendront à échéance d'ici la fin 2016.

Comment faire du « neuf » tout en gardant l'essentiel ? La complexité de mise en œuvre tient à plusieurs facteurs :

- conserver le caractère pluridisciplinaire et pluri-écoles avec un point d'ancrage commun à tous (mutualisation) et auquel toutes les parties prenantes adhèrent en conciliant la diversité des écoles Mines et Télécom et la coexistence à court terme de différents fonds de dotation et fondations au sein de l'Institut ;
- élargir à des entreprises utilisatrices du numérique en créant de nouveaux programmes thématiques et/ou en adaptant les programmes existants tout en tenant compte de l'évolution des ressources de l'Institut Mines-Télécom, condition sine qua non de la poursuite du co-financement par la Fondation Télécom.

Il est important de bien cerner les besoins au regard des entreprises. La plupart des entreprises sont confrontées aux problématiques de la transformation numérique de leurs métiers. Cette demande diffuse doit aiguillonner l'évolution des programmes mutualisés.

- Besoins des directions des ressources humaines/marketing : recrutement des talents, visibilité et notoriété de la marque employeur auprès des élèves ; communication institutionnelle : être twitté en conférence (valoriser le partenaire) ; retombées et citations médiatiques de l'entreprise ; développer des réseaux de partenaires académiques.
- Besoins des directions de l'innovation/R&D/stratégie : partenariat de recherche à moyen/long-terme ; éclairage sur l'avenir : détection de signaux faibles ; chaires d'enseignement-recherche qui permettent d'externaliser la R&D ; concordance entre les compétences des élèves et des sujets transversaux pour les entreprises qui n'ont plus de dépenses d'innovation ou de R&D.

Synthèse des propositions du GT COS

Programmes	Forces	Evolutions à envisager
Futur & Ruptures	Thématiques de recherche scientifique d'excellence.	A structurer selon les thématiques des programmes transverses de l'Institut pour élargir le champ d'intérêt à 360°.
FIRST	Apprécié des partenaires car bonne synergie entreprises/professeurs/élèves.	Panacher des thèmes librement choisis par les équipes et des thèmes proposés par les entreprises partenaires sur des cas d'usage.
Think tank Futur numérique	Outil de contenu et de notoriété intéressant et apprécié des partenaires. Expérience avancée de plus de 5 ans par rapport à d'autres Think tank.	<ul style="list-style-type: none"> - Sortir de son artisanat de fonctionnement et objectiver son fonctionnement. - Besoin d'une « tête d'affiche » qui parle dans des conférences, écrive des tribunes et des revues. - 1 ou 2 personnes permanentes - Impliquer davantage les EC (rétribution du Département) - Impliquer davantage les entreprises - Mise en cohérence du positionnement des cahiers de veille et de prospective
Accès Multi-Campus	5 campus concernés.	Donner accès aux compétences numériques des écoles, par exemple en mettant à disposition des équipes composées de : 1 élève ingénieur + 1 élève manager + 1 enseignant-chercheur A développer tout en gardant la spécificité des écoles. A élargir à l'ensemble des écoles de l'Institut

>> Jean-Luc Beylat fait part de sa satisfaction concernant les Programmes F&R et FIRST. Il souhaite que les représentants des ressources humaines des entreprises partenaires soient plus présents dans le programme FIRST. Il est toutefois plus réservé concernant le Think tank. Il apprécie les contenus issus du Think tank mais souligne l'importance de les coproduire avec les partenaires entreprises. Les petit-déjeuners débat sont intéressants. Ils sont un outil pour attirer de nouveaux partenaires.

>> Olivier Vandebilcke est d'avis qu'il faut faire connaître le Think tank dans les entreprises. Plus généralement, la Fondation Télécom devrait aller dans les entreprises et démarcher les entreprises directement. Quant à FIRST, ce programme est une pépinière de talents qu'il faudrait mettre en relation avec les incubateurs en aval.

>> Pour Benoît Eymard, l'Institut devrait formuler ses attentes par rapport aux programmes mutualisés. Il faudrait clarifier l'ambivalence entre mécénat et contrat.

>> Yves Poilane rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectif qui est d'attirer de nouvelles entreprises. Quelle valeur les entreprises trouvent-elles dans les programmes mutualisés ? Qu'est-ce qui donne de la valeur ? Les accès campus et les chaires sont des produits « simples », gagnants pour les écoles. Pourquoi aussi peu de partenaires se sont-ils déplacés pour le petit-déjeuner débat avec Gilles Babinet ?

>> Benoît Eymard suggère d'organiser les petit-déjeuners alternativement dans les entreprises partenaires.

>> Pour Olivier Vandebilcke, la programmation des petits-déjeuners est à revoir. Ils devraient être moins nombreux et faire l'objet de plus de communication. Dans la mesure du possible, les dates devraient tenir compte des disponibilités des entreprises.

>> Pour Christophe Digne, il faut faire mieux fonctionner ce qui existe déjà, en programmant les événements très longtemps à l'avance. Par ailleurs, il conviendrait de mieux valoriser les chaires.

>> Francis Jutand est d'avis qu'il faut revoir le concept des petit-déjeuners débat, à programmer le soir en fonction de l'invité.

4. Point sur les activités de la Fondation des 3 derniers mois et des 3 prochains

Axe recherche :

Les 3 lauréats des Prix des Meilleures Thèses ont reçu leurs récompenses lors de la cérémonie de remise des Prix de la Fondation chez Numericable SFR le 7 avril 2015 :

- ✓ 1^{er} Prix : Giang Nam Nguyen (Télécom Bretagne)
- ✓ 2^{ème} Prix : Giovanni Chierchia (Télécom ParisTech)
- ✓ 3^{ème} Prix : Andrea Collo (Télécom Bretagne)

Les lauréats ont présenté les vidéos qu'ils ont réalisées sur leur travail de recherche.

Dans le cadre de l'appel Thèses d'excellence 2015 du Programme Futur & Ruptures, le jury conjoint Institut Mines-Télécom / Fondation Télécom s'est réuni le 15 juin de 16h00 à 19h00. Au total, 9 thèses sont co-financées à l'issue de cet appel.

Les participants des entreprises au jury étaient les suivants :

- ✓ ALU : Olivier Audouin
- ✓ BNP Parisbas : Blanca Gonzalez-Font
- ✓ Orange : Mustapha Bouhtou

Axe formation :

Le 3^{ème} séminaire du Programme FIRST s'est déroulé à Usine IO les 21 et 22 mai. 8 professionnels des entreprises Alcatel-Lucent, BNP Paribas et Orange sont venus partager leurs expériences et leurs expertises dans le domaine du numérique. Les équipes ont pu ainsi aller plus loin dans le développement de leurs projets innovants. Leur travail s'est conclu par les pitches des projets. Les projets menés par les élèves sont disponibles sur [le blog dédié](#).

Les prochaines étapes du Programme FIRST :

- 2-3 juillet : 4^{ème} séminaire à Télécom ParisTech pour finaliser les prototypes ;
- 4-12 juillet : Ecole d'été à l'Université Laval à Québec.

La cérémonie des Prix de la Fondation Télécom a été accueillie le mardi 7 avril au soir par le groupe Numericable SFR à son siège social à Saint-Denis, en présence d'Eric Denoyer, Directeur général, et François Rubichon, Directeur des Ressources humaines.

Les Prix des meilleurs stages ont récompensé les élèves des écoles Télécom pour la qualité de leur stage de fin d'études en entreprise. Le jury s'est réuni l'après-midi du 7 avril pour sélectionner les lauréats sur la base d'une vidéo que les lauréats avaient dû préparer pour le 20 février dernier.

Les 3 lauréats des Prix des Meilleurs Stages pour un prix de 10 000 euros au total, désignés par le jury des partenaires, sont les suivants :

1 ^{er} prix	Pierre JOUIN	Télécom SudParis	Morpho
2 ^{ème} Prix ex aequo	Quentin MICHELET	Télécom ParisTech	Orbotix
2 ^{ème} Prix ex aequo	Antonin MILZA	Télécom ParisTech	Cassidian Cybersécurité

Les Prix de Meilleures Thèses ont récompensé des Docteurs pour leurs travaux de recherche particulièrement remarquables menés dans le cadre du Programme Futur & Ruptures (Cf. Supra).

Trois start-up (Excense, Sevenhugs et Testamento) incubées dans les incubateurs des écoles et lauréates des Prêts d'honneur 2014 de l'IGEU co-financée par la Fondation Télécom ont présenté leurs activités.

Sevenhugs, incubée à Télécom ParisTech, a conçu la première solution capable d'analyser et d'améliorer le sommeil de toute la famille.

Excense, incubée à Télécom Bretagne, conçoit des dispositifs numériques de dialogue en face à face pour enrichir la compréhension, l'interaction humaine et la co-construction, entre des acteurs d'un même projet, aux compétences différentes.

Testamento est la première plateforme web pour le testament et la gestion numérique des dernières volontés en toute légalité et simplicité. Votre testament est inscrit dans le fichier national des notaires et conservé dans les meilleures conditions de sécurité pour votre sérénité. Cette start-up est incubée à Télécom & Management SudParis Entrepreneurs.

Axe Innovation :

Le Comité des Prêts d'honneur s'est réuni le 26 mars pour auditionner six start-up incubées dans les incubateurs de Télécom Bretagne, ParisTech Entrepreneurs et Télécom & SudParis Management Entrepreneurs, en vue de l'obtention d'un prêt personnel à taux zéro, sans garantie, d'un montant pouvant aller de 10 000 euros à 40 000 euros par projet.

Skeyecode, incubée à ParisTech Entrepreneurs, propose une solution d'identification forte et de sécurisation des applications critiques. Cette technologie brevetée est une alternative simple et performante à la problématique de coûts et de mise en oeuvre des solutions d'authentification forte à deux facteurs.

SAIO, incubée à Télécom & Management SudParis Entrepreneurs, édite des solutions logicielles innovantes de Q-management, destinées aux entreprises soucieuses d'améliorer la qualité de leur service client tout en réduisant leurs coûts.

GOOT, incubée à Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management, est une application mobile sociale et gratuite, qui permet de façon ludique de mémoriser, partager, découvrir un vin et d'en simplifier l'achat.

SmartViser, accompagné par l'incubateur de Télécom Bretagne, a mis au point une solution innovante de tests automatiques pour évaluer, valider, caractériser, comparer les terminaux mobiles et les réseaux.

Wi6Labs, incubée à Télécom Bretagne, connecte les objets en économisant les watts, et conçoit des réseaux de capteurs intelligents, sécurisés, sans fil et autonomes en énergie pour le pilotage des bâtiments.

Richard Lalande a été invité à la présente réunion du COS pour faire le point sur le Fonds Numérique d'Initiative Grandes Écoles & Universités. Il rappelle que le dispositif vise à financer des entreprises innovantes issues des incubateurs des écoles Télécom. A ce jour, le fonds a permis d'investir 1 185 000 euros en prêts d'honneur dans 35 projets de 78 créateurs, depuis le démarrage de son activité en 2012. Ce fonds est financé par la Fondation Télécom, la Caisse des Dépôts et l'Institut Mines-Télécom. Il est membre du réseau Initiative France, le 1^{er} réseau de financement des créateurs d'entreprise.

Etant donné le succès du Fonds numérique, Richard Lalande sollicite le COS pour une augmentation de la contribution financière de la Fondation Télécom. Cela permettrait d'envisager sereinement l'organisation d'un 4^{ème} jury d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, trois écoles des Mines (Mines Alès, Douai et Nantes) sont intéressées à rejoindre l'IGEU soit au sein du Fonds numérique, soit au sein d'un nouveau fonds. Cet élargissement serait envisageable dans la mesure où ces écoles sont dotées d'un incubateur et d'une fondation ou fonds de dotation.

>> Benoît Eymard souligne qu'il faut garder le lien avec les incubateurs. Il n'a pas d'objection de principe sur la question de l'élargissement aux écoles des Mines dans la mesure où elles sont intéressées par les thématiques du numérique et sur la question de l'augmentation de la contribution financière de la Fondation Télécom. Ce dernier point sera abordé infra.

Le prochain comité des prêts d'honneur se tiendra le 18 juin 2015.

A la demande des directeurs des écoles concernées, le Forum des Start-up du 23 avril 2015 a été annulé, en raison d'un nombre de participants jugé insuffisant.

Un D-Day sur les objets connectés été organisé par Télécom ParisTech le 9 avril.

Axe prospective :

Point sur le programme 2015-2016 : Transformation numérique de l'entreprise

Le 4^{ème} atelier du cycle « Efficacité collective », intitulé « Le numérique est-il toujours source d'efficacité collective ? », animé par Guillaume Peter (Numericable SFR), a eu lieu le 5 mai.

Les Ateliers « Business models du numérique » sur le thème « Algorithmes, stratégies et gouvernance » ont été organisés respectivement le 8 avril sur la question des algorithmes, nouveaux moteurs de la stratégie d'entreprise, avec la participation de Lionel Jouffe, CEO de Bayesia, et Pierre-Henri Wuillemin, chercheur en théorie algorithmique de la décision à l'UPMC, et le 13 mai sur la question « gouvernance et algorithmes : hommes, machines, qui décide et comment ? » avec la participation de Francesca Musiani, chargée de recherche au CNRS.

Quant à l'atelier « Crowdsourcing, marketing ou lobbying ? », il a été animé par Lancelot Pecquet le 16 juin.

Point sur les petits-déjeuners

1 petit déjeuner - débats (08h30 – 10h00) a été organisé depuis mars 2015 :

- 14 avril : Gilles Babinet, responsable des enjeux de l'économie numérique pour la France auprès de la Commission européenne.
- 28 mai : Mathieu Gallet, PDG de Radio France (annulé, faute de disponibilité de l'invité)

Le prochain petit-déjeuner aura lieu le 23 juin avec la participation d'Eric Denoyer, Directeur général du Groupe Numericable SFR.

Point sur le cahier de veille « Homme augmenté »

Le Cahier de veille sur le thème de l'Homme augmenté a été publié au début du mois de juin (Cf. Infra la présentation par Aymeric Poulain Maubant).

5. Règlements des Prix de la Fondation 2016 et discussion sur le lieu de la cérémonie

Audrey Loridan-Baudrier rappelle que suite à la réunion du COS du 17 juin 2014, il avait été décidé de décerner deux catégories de Prix à partir de l'année 2016, à savoir :

- les Prix des Meilleurs Stages de fin d'études et, nouveauté à partir de 2016 ;
- les Prix de l'Apprentissage.

Chacun des Prix est doté de 10.000 euros au total.

Après discussion sur le nombre maximum de dossiers à présenter par école et sur l'importance de tenir compte de la disponibilité et de la charge de travail des entreprises partenaires, il a été décidé que :

- Pour les écoles associées, les candidatures sont de 1 maximum par école et par prix.
- Pour les écoles Télécom, les candidatures sont de 2 maximum par école et par prix.

Décision 1 : Le COS décide que le nombre maximum de dossiers à présenter par école dans le cadre des Prix de la Fondation 2016 – Prix des Meilleurs Stages de fin d'études et Prix de l'Apprentissage sont de :

- 1 dossier par école associée et par prix ;
- 2 dossiers par école Télécom et par prix.

6. Révision du budget 2015 pour les programmes mutualisés

Suite à la décision du COS le 12 mars dernier, Audrey Loridan-Baudrier présente la version révisée du budget 2015 pour les programmes mutualisés.

Au titre des ressources, les dons encaissés à ce jour s'élèvent à 660 K€. Les dons en attente de réception s'élèvent à 585 K€. La réserve correspondant aux programmes mutualisés non consommée en 2014 est de 537 K€, soit un montant total de 1782 K€. A ce montant total, il est raisonnable d'ajouter des dons hypothétiques de la part de diplômés d'environ 10 K€, soit un montant global de 1792 K€.

Au titre des dépenses, deux 2 hypothèses sont envisagées : une hypothèse basse sur la base des dons effectivement reçus soit 1197 K€ (y compris la réserve de 537 K€) et une hypothèse haute sur la base de la totalité des ressources reçues et à recevoir soit 1792 K€.

Suite à la présentation de Richard Lalonde (Cf. Supra), le COS décide d'octroyer 30 K€ supplémentaires pour financer le fonds numérique des prêts d'honneur. Le financement passe donc de 120 K€ à 150 K€.

Par ailleurs, sur la base de l'hypothèse haute, le COS décide de porter la réserve 2015 de 80 K€ à 175 K€.

Décision 2 : Le COS décide d'augmenter de :

- 30 K€ supplémentaires le financement du fonds numérique IGEU, de 120 K€ à 150 K€ ;
- 80 K€ à 175 K€ le montant de la réserve 2015.

Décision 3 : Le COS entérine la nouvelle version du budget 2015 et demande sa mise à jour pour la prochaine réunion du COS en septembre.

7. Présentation du cahier de veille « L'Homme augmenté » et discussion sur le prochain sujet

Audrey Loridan-Baudrier, responsable éditorial de Cahiers de veille, informe le COS que le nouveau cahier de veille a été édité plus tôt cette année que les années précédentes, afin de pouvoir en publier des extraits dans la presse durant l'été et ainsi préparer l'organisation d'un séminaire pour les partenaires et d'un colloque plus grand public pendant l'automne prochain. Le COS tout comme le Conseil d'administration ont l'exclusivité de la parution du cahier jusqu'à la fin juin. Ensuite, le cahier sera disponible en téléchargement et publié par extraits.

Aymeric Poulain Maubant fait une présentation du nouveau cahier de veille publié par la Fondation Télécom.

Ce septième cahier, intitulé « L'Homme augmenté – Notre Humanité en quête de sens » est disponible en téléchargement. Il fait le point sur cette thématique et met en avant des travaux des écoles qui y sont reliés en intelligence artificielle, robotique, santé, interface homme-machine, mais également des réflexions de fond en éthique, sociologie, philosophie, économie ou droit.

On trouve dans ce cahier une définition documentée des termes d'Homme réparé, augmenté, amélioré, connecté, hybridé, instrumenté... et plus généralement du transhumanisme et du posthumanisme. La question du rapport au corps et à la santé (sans aller jusqu'aux thérapies géniques ou aux augmentations nécessitant des techniques sous-cutanées) permet de comprendre les différentes voies possibles vers l'augmentation de l'Homme et les raisons qui peuvent y pousser. Les technosciences à l'origine de ces ouvertures sont présentées, notamment celles qui, comme les sciences cognitives, la robotique ou la réalité augmentée sont traitées au sein de l'Institut Mines-Télécom. Reposant sur des valeurs maîtrisées, acceptables et partagées collectivement, une voie vers un transhumanisme positif est démontrée, capable de relever les défis techniques, économiques, juridiques et éthiques qui se présentent déjà, un chemin qui renforcera l'humanité dans ce qui la caractérise au-delà de la machine.

>> Olivier Vandenbilcke signale que le cahier de veille est très apprécié au sein de BNP Parisbas. D'ailleurs, il a été proposé au tout nouvel Incubateur de BNP Parisbas d'accueillir le séminaire d'une demi-journée traditionnellement organisé pour susciter des réflexions, échanges et collaborations à partir et au-delà du contenu du Cahier.

Après avoir félicité Aymeric Poulain Maubant pour la qualité de son travail, il s'en suit un tour de table et une discussion sur les thèmes qui pourraient faire l'objet du 8^{ème} cahier en 2016. Les thèmes suivants émergent de la discussion. Certains d'entre eux pourraient s'inscrire dans la ligne du présent cahier comme :

- Robotique et neurosciences ;
- Intelligence artificielle ;
- Bio-informatique.

Deux autres thèmes seraient plus transverses aux thématiques de l'Institut :

- Cybersécurité ;

- Industrie 4.0.

Décision 4 : Le COS demande une présentation succincte des grands enjeux liés aux différents thèmes proposés pour le prochain Cahier de veille, afin qu'une décision soit prise lors de la prochaine réunion du COS en septembre.

8. Présentation du Rapport d'activités 2014

Audrey Loridan-Baudrier présente le Rapport d'activités 2014 de la Fondation Télécom en détaillant les principaux faits marquants. La croissance de la collecte s'est poursuivie avec 4,1 M€ collectés en 2014 (+15,9% // 2013). Pour mémoire, 3,5 M€ ont été collectés en 2013 (+13% // 2012). Un nouveau partenaire Programmes, Numericable, a été accueilli comme partenaire associé multi campus.

2 nouvelles chaires ont été lancées : « Big Data for Market Insights » pour 900 K€ au total (2014-2017) avec pour partenaires Deloitte, Groupe BPCE, Groupe Rocher, Voyages-sncf.com, et « Machine Learning for Big Data » pour 900 K€ au total (2014 -2017) avec pour partenaires BNP Paribas, Criteo, PSA Peugeot Citroën et Safran.

Par ailleurs, 1 M€ ont été donnés à la Fondation Télécom par la Fondation Patrick et Lina Drahi pour financer le programme emblématique de transformation numérique des formations (MOOC) au sein des écoles Télécom de l'Institut Mines-Télécom initiant une dynamique de mécénat sur cette thématique.

Les diplômés se mobilisent pour leurs écoles : le dîner de fundraising a attiré 240 diplômés autour de Patrick Drahi, invité d'honneur, et a permis de collecter 43 K€ nets pour des bourses d'excellence. 840 K€ ont été collectés au total en 2014 dont 300 K€ de la Fondation Patrick et Lina Drahi et 165 K€ au titre de la Campagne « Saclay ».

Cette année marque aussi le lancement d'une nouvelle campagne de levée de fonds, « Ambition 2020 Cap sur le numérique ». Michel Combes, grand donateur diplômé de Télécom ParisTech et directeur général d'Alcatel-Lucent, a accepté d'en être le président à titre personnel. Sa mission est d'encourager nos actions de prospection et de fidélisation auprès des entreprises du numérique et des diplômés de nos écoles.

A l'issue de la présentation du Rapport d'activités 2014, le COS salue la qualité et l'intérêt des actions menées et félicite la Fondation Télécom pour l'ampleur du travail accompli.

9. Ordre du jour du prochain CA du 24 juin 2015

Audrey Loridan-Baudrier présente l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration le 24 juin prochain. Entre autres points, il y sera question notamment des travaux du GT COS et du projet d'évolution de la dénomination de la Fondation Télécom.

10. Autres points

Le prochain COS se tiendra le jeudi 10 septembre 2015 de 09h00 à 11h00 en B603.